




ACTION 5	Sensibiliser les commerçants à l'extinction de l'éclairage nocturne	Date de création : Septembre 2021
		Date de mise à jour : Décembre 2022

AXE 1	Réchauffement climatique : lutter, s'adapter, protéger la qualité de l'air
--------------	---

OBJECTIF GLOBAL 1	Limiter la dépense énergétique, les émissions de GES de la commune et produire des énergies renouvelables
--------------------------	--

Contribution aux 17 ODD (forte et modérée)	Contribution aux 5 Finalités du DD (forte et modérée)										
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;"> 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE  </div> <div style="border: 2px solid orange; padding: 5px; text-align: center;"> 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <div style="border: 2px solid orange; padding: 5px; text-align: center;"> 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES  </div> </div>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère</td> <td style="background-color: red; width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources</td> <td style="background-color: orange; width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains</td> <td style="width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations</td> <td style="width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px dashed black; padding: 5px;">Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</td> <td style="width: 50px;"></td> </tr> </table>	Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère		Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources		Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains		Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations		Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	
Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère											
Finalité 2 : Préservation de la biodiversité protection des milieux et des ressources											
Finalité 3 : Épanouissement de tous les êtres humains											
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations											
Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables											

Descriptif et objectif (s) de l'action	Moyens mis en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> + L'arrêté du 25 janvier 2013 fixe l'éclairage nocturne des commerces (dès 7h ou 1h avant l'ouverture ; 1h après la fermeture pour l'éclairage intérieur et au plus tard à 1h pour les vitrines et les façades). Dans le contexte d'extinction de l'éclairage public, une extinction des vitrines des commerces paraît vertueuse même avant 1h. + Repérer les commerces qui restent allumés la nuit (nombre faible) et les sensibiliser aux vertus de l'extinction nocturne 	<ul style="list-style-type: none"> + Soirée de repérage : 3 commerces concernés. Rencontre en direct et sensibilisation à la démarche. + Extinction des commerces concernés

Porteur(s) de l'action	Partenaire(s)
Commune Réf. Copil : Xavier Goenaga, Eric Le Blay	

Estimation du montant global de l'action	Coût de l'action pour la commune	Aides et subventions
Néant	Néant	Néant

Planning prévisionnel de réalisation de l'action				
2020	2021	2022	2023	2024
		X		